

Éditorial

La bourse ou la vie

Les voyageurs d'autrefois confrontés à ce choix par des brigands au coin d'un bois n'avaient pas besoin de beaucoup réfléchir : ils renonçaient vite à leur gousset pour continuer, même nu-pieds, à humer l'odeur des fleurs et contempler les variations du ciel.

Nos générations ont perdu cette sagesse et préfèrent l'enrichissement au vivant. Pourtant, devant la pression des menaces de notre temps (changement climatique, raréfaction rapide des ressources comme l'eau, les sols, la biodiversité, etc.), les réactions sont souvent les bonnes : depuis les années 2010 avec le « Grenelle de l'environnement », la France produit des lois qui protègent ces ressources vitales. Mais les lois se sont vu progressivement adjoindre des dérogations...

La schizophrénie des législateurs a atteint son paroxysme avec la loi « visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », dite loi Duplomb. Hors de question de perdre 15% des récoltes de betteraves si elles attrapent le virus de la jaunisse, il faut produire chaque année avec le meilleur rendement connu ! Polluer serait érigé au rang d'un droit alors que dès les années 1990, le concept de pollueur-payeur semblait s'imposer ? Entre (le poids de) la bourse et la vie (des polliniseurs, des invertébrés aquatiques, des oiseaux, des sols, des eaux...), voilà qu'au plus haut niveau de l'État, on légifère *in fine* contre la santé des populations. La rébellion a été, pour cette fois, contenue par le droit de pétition, mais jusqu'où faudra-t-il aller pour que nos dirigeants choisissent la vie et renoncent à la Bourse ?

Fidèles à notre ligne éditoriale, nous proposons un dossier sur le bonheur d'observer nos prés et toute la vie qui s'y développe. Dans le calendrier révolutionnaire, Fabre d'Églantine a inventé le mois de prairial pour célébrer « la fécondité riante de la nature par la récolte des prairies ». Cette fécondité riante est bien celle qui s'épand dans ce numéro consacré aux prairies, écosystèmes de médiation – voire de réconciliation ? – entre l'agriculture et la biodiversité. Leur richesse historique, botanique, climatique ou paysagère rivalise avec leurs atouts agricoles et écologiques. Il est temps de poser un débat apaisé où scientifiques et artistes figurent au rang des invités.

Sommaire

ARBRES REMARQUABLES	2
L'ancien chêne de justice au manoir de Chanceaux	
DOSSIER Nos prairies	
Introduction	4
ENQUÊTE	11
La régression des prairies permanentes dans l'Orne entre 2007 et 2023	
RENCONTRE	17
Témoignages : des agriculteurs et des prairies	
PAYSAGE	22
Les prés de pente du Ménil-Hermei	
BOTANIQUE	32
La flore des vallées alluviales : l'exemple de la rivière Sarthe	
OISEAUX	39
Le courlis cendré, habitant discret des prairies	
MAMMIFÈRES	42
À l'abri des regards : le campagnol souterrain	
INITIATIVE	46
Le domaine sauvage du Costil, site expérimental de libre évolution	
PORTFOLIO	54
Sous la surface de la mare...	
CHAMPIGNONS	62
Les discomycètes de l'Orne	
ENVIRONNEMENT	66
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs	
ART & CULTURE	69
Léa Bordier, l'art de la vannerie	
ACTIVITÉS	74
Créer un abri pour amphibiens	
ACTUALITÉS	76
Brèves naturalistes	

Le comité de rédaction

Photo de couverture

Prairie permanente fleurie (grande marguerite *Leucanthemum vulgare*, succise des prés *Succisa pratensis* et houlque laineuse *Holcus lanatus*)

© Jacques Rivière

Nos prairies

Introduction par Anne-Sophie Boisgallais

Les prairies restent emblématiques de la Normandie malgré l'évolution rapide des paysages depuis plusieurs décennies. Le pré-verger parcouru par un troupeau de placides vaches normandes est devenu rare. Pourtant, les prairies permanentes demeurent essentielles pour l'agriculture, la biodiversité et la résilience climatique, et jouent un rôle majeur dans la qualité des produits laitiers et de la viande grâce à leur flore diversifiée.

Le retournement des herbages étant devenu un phénomène européen sous l'influence des marchés et des politiques énergétiques, l'Union européenne a tenté de ralentir le mouvement. Face à la fronde agricole, les bonnes intentions se sont soldées par un échec. Entre déni des uns et résistance des autres, *Orne Nature* mène l'enquête et invite à mieux connaître ces milieux discrets, très diversifiés, toujours foisonnantes de vie.





La régression des prairies permanentes dans l'Orne entre 2007 et 2023

par Renaud Jégat (texte, cartes et photos)

ENQUÊTE

La mise en culture des prairies permanentes est l'une des mutations les plus profondes des terres agricoles du département de l'Orne : 94 % des prairies permanentes disparues entre 2008 et 2019 sont devenues des labours (1). Ces mutations accompagnent le recul progressif de l'élevage laitier et de la production de viande au profit de systèmes basés sur les céréales et les oléagineux. Nous allons tenter par cet article de qualifier et quantifier ces évolutions.

Rencontre avec Antoine de Vallavieille, directeur de l'exploitation du lycée agricole de Sées

Une exploitation à part entière

Le lycée agricole de Sées, comme les 200 lycées agricoles publics français, accueille une ferme, propriété de la Région. Cette ferme est à la fois un support pédagogique et une entreprise agricole à part entière. Elle permet aux étudiants de se former aux gestes techniques ainsi qu'à la gestion d'une exploitation agricole qui implique des choix stratégiques. En effet, les fermes des lycées agricoles doivent assurer leur rentabilité économique et rémunérer les salariés qu'elles emploient, ici au nombre de trois. Ces fermes sont aussi des lieux d'expérimentation et d'animation du territoire.

À Sées, Antoine de Vallavieille est aux manettes en tant que directeur d'exploitation. Originaire de la Manche, issu d'une famille d'agriculteurs, il a suivi des études en agronomie « sans volonté exceptionnelle de devenir agriculteur », s'amuse-t-il à ajouter. Suite à ses études, il a exercé deux ans comme professeur d'agronomie, avant de devenir directeur d'exploitation, d'abord dans un lycée en Bretagne, puis au lycée de Sées.

L'exploitation occupe ici 100 hectares, dont une soixantaine d'hectares de prairies, et produit 500 000 kg de lait par an grâce aux 85 vaches laitières. Cet atelier représente les deux tiers du chiffre d'affaires. Environ quinze hectares sont consacrés à des cultures (blé, maïs...). Six hectares de vergers sont conduits en agriculture biologique et sont dédiés à la production de cidre, avec transformation à la ferme. Enfin, l'exploitation accueille une dizaine de ruches et un atelier de conservation des races de volailles normandes (Gournay, Merlerault, Coucou de France...).



Antoine de Vallavieille dans les prairies du lycée agricole de Sées

© Renaud Jégat

Quelle ferme en 2035 ?

En 2024, le lycée de Sées a bénéficié d'un accompagnement par les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) sur le thème « Quelle ferme en 2035 ? ». Ce projet, financé par la Région, a permis aux professeurs, élèves et salariés de travailler sur le changement climatique, en ateliers participatifs tout au long de l'année scolaire.

Ces réflexions collectives ont permis d'élaborer une feuille de route pour une transition vers une agriculture plus durable :

- garder les vaches laitières (en rupture avec les pratiques environnantes dans la plaine de Sées),
- établir un bilan carbone de la ferme,
- améliorer l'autonomie alimentaire en adoptant un système plus herbager et plus pâtrleur : réimplanter des prairies, planter de nouvelles haies (trois km de haies ont déjà été plantés ces deux dernières années),
- développer des circuits courts,
- favoriser la biodiversité en créant deux mares,
- diminuer la part de maïs et de blé et augmenter les prairies.



Cirses des Anglais et renoncules âcres

© Jacques Rivière



Le courlis cendré, habitant discret des prairies

par Romain Decan



« Un courlis dans ma prairie, c'est possible ? ». Eh oui ! Cet oiseau, que l'on connaît surtout pour ses grands rassemblements hivernaux sur les côtes, occupe bel et bien l'intérieur des terres une partie de l'année. En effet, le courlis cendré a besoin de grandes surfaces ouvertes telles que de vastes prairies humides pour s'établir lors de sa nidification. Voir venir le danger de loin est un critère de sélection non négligeable lorsque l'on niche au sol ! Faisons un zoom sur cette espèce qui sait aussi bien se faire entendre que se faire discrète...

Courlis cendré
© Jacques Rivière

Présentation de l'espèce

Le courlis cendré *Numenius arquata* est un limicole, un oiseau doté de longues pattes fréquentant les zones humides. De la taille d'un canard colvert, il possède un long bec courbé vers le bas lui permettant de prélever des invertébrés sur le sol ou dans la vase. C'est un oiseau principalement migrateur, bien que certaines populations soient partiellement sédentaires comme en Irlande ou au Royaume-Uni. En hiver, le courlis cendré occupe les franges littorales de l'Europe de l'Ouest, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest. Dès février et jusqu'en avril, l'espèce quitte ses quartiers d'hivernage pour rejoindre ses territoires de reproduction en Europe de l'Ouest jusqu'à l'Oural. Si le département de l'Orne ne joue pas un rôle fondamental dans l'hivernage de l'espèce, il en est tout autre concernant sa période de nidification.

Un peu d'histoire...

Peu d'informations sur la nidification de l'espèce sont disponibles avant le XX^e siècle, hormis Letacq qui citait le courlis cendré comme étant un oiseau non nicheur dans l'Orne. En 1985, les suivis menés par le Groupe ornithologique normand (GONm) permettent de dresser un premier portrait de la population nicheuse normande. L'essentiel des effectifs est alors regroupé dans la Manche, dans les landes de Lessay et les marais de Carentan (environ 75 couples), ainsi qu'au cap de La Hague (environ 15 couples), le restant se répartissant sur le département de l'Orne depuis le bocage du Domfrontais jusqu'à la vallée de l'Huisne en passant par la haute vallée de la Sarthe et la plaine d'Argentan (environ 60 couples).

Le domaine sauvage du Costil, site expérimental de libre évolution

par Peter Stallegger

Dans le pays d'Auge ornais, et plus précisément dans la commune de Sap-en-Auge, au lieu-dit Le Costil, un pari un peu fou a été lancé en 2019 par Rodolphe et Yoshimi Landemaine : celui de laisser la nature faire, quasiment sans intervenir, sur plus de 160 ha d'un seul tenant. Un royaume pour la biodiversité.



Vue automnale sur le château du Costil et le vallon des Tanneries
© Olivier Sabatier

Notonecte glauque *Notonecta glauca*

La notonecte glauque est une punaise aquatique prédatrice à l'appareil buccal de type piqueur-suceur. Elle nage sur le dos sous la surface de l'eau et emmagasine de l'air sous ses ailes. À la saison des amours, quand le temps est assez chaud en fin d'été et en automne, elle peut s'envoler pour coloniser d'autres pièces d'eau.





Léa Bordier, l'art de la vannerie

par Marie-Charles Hamann

Vannière, un métier que Léa Bordier affiche fièrement depuis qu'elle s'est découvert un talent pour le tressage, le tissage et le cordage avec différentes fibres végétales qu'elle collecte autour de chez elle. Lors de ses récoltes, elle ne prélève que ce qui lui est nécessaire pour laisser le milieu tout aussi vivant après son passage. Elle est aussi attentive aux cultures environnantes pour éviter de récolter des plantes traitées. Coup de projecteur sur le parcours d'une artisanne artiste de la vannerie sauvage !